



COURNON
d'Auvergne

Ville de Cournon-d'Auvergne

Hotel de Ville - B.P. 158
63804 Cournon-d'Auvergne Cedex
Tél. : 04 73 69 90 00 - Fax : 04 73 69 34 05
contact@cournon-auvergne.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le PREMIER OCTOBRE à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de COURNON-D'AUVERGNE, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur François RAGE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 35

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2024

PRÉSENTS /

M. François RAGE, Maire.

M. Philippe MAITRIAS ; Mme Géraldine ALEXANDRE ; M. Bruno BOURNEL ; M. Yves CIOLI ; Mme Mina PERRIN ; M. Romain REBELLO ; Mme Audrey NIERGA ; M. Richard PASCUIOTO ; Mme Chantal DROZDZ ;
Adjoints au Maire.

M. Bernard BARRASSON ; Mme Évelyne BRUN ; M. Didier ZIMNIAK ; Mme Christine FAURE ; Mme Arielle ONNIS ; M. Christian TOURNADRE ; M. Nouredine HACHEMI-LANSON ; M. Didier CLAVEL ; Mme Florence JOLY ; Mme Virginie CHADEYRAS ; Mme Blandine GALLIOT ; M. Antoni MAHÉ ; M. Youcef HADDOUCHE ; M. Stéphane HERMAN ; Mme Rénatie LEPAYSAN ; Mme Maryse BOSTVIRONNOIS ; M. Christian FONGARNAND ; M. Yves RAMON ; Mme Caroline SADOURNY ; Mme Pascale FAURE ; M. Bruno BONNAVE ;
Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS /

Mme Myriam SELL Adjointe au Maire (à M. Bernard BARRASSON)

Mme Encarnacion RUIZ Conseillère Municipale (à Mme Florence JOLY)

Mme Audrey PETISME Conseillère Municipale (à Mme Évelyne BRUN)

Mme Sophie PAYEN Conseillère Municipale (à M. Stéphane HERMAN)

ABSENT / -

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE / Monsieur Richard PASCUIOTO

M. Youcef HADDOUCHE quitte la séance après le vote du rapport n° 15 et donne pouvoir à Mme Virginie CHADEYRAS.

Mme Blandine GALLIOT quitte la séance après le vote du rapport n° 27.

VILLE ÉDUCATIVE, INCLUSIVE ET PROTECTRICE

- Rapport N° 25 -

Objet / ÉDUCATION : CORRECTION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE SUR LE FOND DE LA DÉLIBÉRATION N° 24 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2024 PORTANT SUR LA TARIFICATION 2024/2025 DU CENTRE D'ANIMATIONS MUNICIPAL (CAM)

Dossier étudié en commission le 17 septembre 2024

Rapporteur : Madame Chantal DROZDZ

Le rapporteur rappelle aux membres de l'assemblée délibérante, que lors de sa réunion en date du 02 juillet 2024, le Conseil Municipal a approuvé l'actualisation des tarifs du Centre d'Animations Municipal (CAM), applicables pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Cela étant, il souligne qu'une erreur matérielle sur le fond de cette délibération, consécutive à une formule de calcul erronée portant uniquement sur les tarifs de la tranche 6 extérieurs, a été constatée. Il est donc nécessaire, conformément à la jurisprudence administrative, que le Conseil Municipal délibère à nouveau avec les tarifs de la tranche 6 extérieurs rectifiés concernant la 1/2 journée sans repas et avec repas, ainsi que la journée sans repas et avec repas.

Dans ces conditions, la grille de tarification 2024/2025 dûment corrigée, pourrait s'établir comme suit :

Tranches	QF		2024-2025				Journée mini-séjour
	mini	maxi	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	
Tranche 1	Inférieur ou égal à 501		4,19 €	5,93 €	4,80 €	6,44 €	31,17 €
T1 ext			5,24 €	7,41 €	6,00 €	8,05 €	38,96 €
Tranche 2	502	638	5,01 €	7,05 €	6,13 €	8,07 €	31,17 €
T2 ext			6,26 €	8,81 €	7,67 €	10,09 €	38,96 €
Tranche 3	639	739	5,42 €	8,18 €	7,26 €	8,99 €	31,68 €
T3 ext			6,77 €	10,22 €	9,07 €	11,24 €	39,60 €
Tranche 4	740	1061	5,62 €	8,99 €	7,97 €	11,45 €	32,40 €
T4 ext			7,03 €	11,24 €	9,96 €	14,31 €	40,50 €
Tranche 5	1062	1395	5,83 €	9,50 €	10,02 €	13,80 €	34,34 €
T5 ext			7,28 €	11,88 €	12,52 €	17,25 €	42,92 €
Tranche 6	1396	1794	6,23 €	10,53 €	11,04 €	15,53 €	36,79 €
T6 ext			7,79 €	13,16 €	13,80 €	19,42 €	45,99 €
Tranche 7	1795	2189	6,54 €	10,94 €	12,67 €	17,17 €	39,35 €
T7 ext			8,18 €	13,67 €	15,84 €	21,46 €	49,18 €
Tranche 8	2190	2630	7,05 €	11,55 €	15,13 €	19,62 €	41,70 €
T8 ext			8,81 €	14,44 €	18,91 €	24,53 €	52,12 €
Tranche 9	2631	3032	7,46 €	11,96 €	17,37 €	21,97 €	44,46 €
T9 ext			9,33 €	14,95 €	21,72 €	27,47 €	55,57 €
Tranche 10	3033	3486	7,97 €	12,57 €	19,01 €	23,71 €	46,60 €
T10 ext			9,96 €	15,71 €	23,76 €	29,64 €	58,25 €
Tranche 11	Supérieur ou égal à 3487		9,10 €	13,80 €	21,16 €	25,86 €	49,16 €
T11 ext			11,37 €	17,25 €	26,44 €	32,32 €	61,45 €

Le rapporteur relève enfin que les autres éléments exposés dans la délibération n° 24 du 02 juillet 2024 demeurent inchangés.

Après délibération et à L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement** sur la correction relative aux tarifs de la tranche 6 extérieurs pour la 1/2 journée sans repas, 1/2 journée avec repas, journée sans repas et journée avec repas ;
- **approuve** ainsi la grille de tarification 2024/2025 rectifiée du Centre d'Animations Municipal telle qu'exposée ci-dessus, applicable pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 ;
- **prend acte** que les autres éléments exposés dans la délibération n° 24 du Conseil Municipal en date du 02 juillet 2024 demeurent inchangés.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
 Pour copie conforme,
 En Mairie, le 07 octobre 2024

Publié le **11 OCT. 2024**
 Certifié exécutoire,
 Le Directeur Général des Services
 Philippe WIMART-ROUSSEAU

